



Décision de radiodiffusion CRTC 2010-559

Version PDF

Référence au processus : 2010-373

Ottawa, le 9 août 2010

Rural STV 1 Limited

Tracadie et la région avoisinante (Nouvelle-Écosse)

Demande 2009-1620-8, reçue le 30 novembre 2010

Entreprise de distribution de radiocommunication – renouvellement et modification de licence

1. Le Conseil **renouvelle** la licence de radiodiffusion de l'entreprise de distribution de radiocommunication desservant Tracadie et la région avoisinante du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2017. La licence sera assujettie aux **conditions** qui y seront énoncées. Le Conseil n'a reçu aucune intervention à l'égard de cette demande.
2. Au cours de la prochaine période de licence, la titulaire distribuera, sous forme codée, les services de programmation suivants :

"A" Atlantic
CITV-TV (Global) Edmonton (Alberta)
Country Music Television (CMT)
WBZ-TV (CBS) Boston (Massachusetts)
WHDH-TV (NBC) Boston
WCVB-TV (ABC) Boston
WUHF (FOX) Rochester (New York)
WGBH-TV (PBS) Boston
Cable News Network (CNN)
The Arts and Entertainment Network (A&E)

Secrétaire général

**La présente décision devra être annexée à la licence.*